

+

PAX

Monastère Bénédictin de Notre-Dame de Bellaigue



Ut In Omnibus Glorificetur Deus

OFFICE DIVIN

Les Psaumes

Les événements, les personnes et les choses de l'Ancien Testament sont des figures du Christ et de son Royaume. Les Psaumes contiennent et transforment en prière tous ces événements. Dans la Liturgie ils ne sont plus des prières de l'Ancien Testament, mais des prières chrétiennes qui célèbrent le mystère du Christ et de l'Eglise, le mystère de notre vie chrétienne à partir des figures de l'Ancien Testament. Nous y trouvons toutes les formes de prières dont parle saint Paul : *demandes, prières, supplications, actions de grâces* (I Tim.2,1). Ils constituent toute une contemplation du Verbe Incarné et de son œuvre.

Certains psaumes sont ordonnés logiquement, selon une succession d'idées différentes ; d'autres, au contraire, répètent les mêmes formules et sont une contemplation de l'éternité de Dieu et de ses perfections : *quoniam bonus, quoniam in aeternum misericordia eius* « car il est bon, et sa miséricorde est éternelle ». Chacun y trouvera ce qui convient à son cœur à chaque instant. Nous ne saurions donc avoir de meilleures prières, hormis celles du Nouveau Testament (*Pater Noster, Ave Maria, Benedictus, Magnificat, Nunc dimittis*).

Dans les psaumes Notre Seigneur prie avec nous. Les psaumes sont à la fois notre prière et la sienne. Il a coutume de transférer en lui la personne de ses membres et de s'attribuer ce qui leur est propre, car la tête et le corps sont un seul Christ. « Quand nous prions Dieu, nous n'en séparons pas le Fils, et quand prie le Corps du Fils, il ne se sépare pas de la tête ; notre Seigneur Jésus-Christ, seul sauveur de son Corps, prie pour nous, prie en nous, et il est prié par nous. Il prie pour nous, comme notre prêtre ; il prie en nous, comme notre tête ; il est prié par nous comme notre Dieu. Reconnaissons donc en lui nos voix, et sa voix en nous¹. » C'est pourquoi si ce qui est dit dans le psaume « ne peut convenir proprement au Seigneur, c'est-à-dire à la tête de l'Eglise [c'est le cas des psaumes de pénitence], il faut le rapporter à l'Eglise. C'est le Christ total qui parle ici, en qui sont tous ses membres². »

¹ S. Augustin, Commentaire du Psaume 85,§1

² S. Augustin, Commentaire du Psaume 17,§51

Les matines.

Les Matines, *Vigiles* de leur ancien nom, sont la prière de la nuit. La nuit est particulièrement propice à la prière. Veiller, c'est-à-dire se lever la nuit, est un usage immémorial chez les moines. Le motif n'en est pas la mortification, ou une quelconque recherche de fatigue et de destruction de la nature, mais l'attente du Seigneur. « Soyez semblables à des hommes qui attendent que leur maître revienne des noces, afin de lui ouvrir dès qu'il arrivera et frappera. Heureux ces serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera veillant ! »³ La nuit est aussi le temps du silence et de la solitude nécessaires à l'union à Dieu.

Cependant elle peut être aussi une gêne pour la prière car elle est le temps des puissances des ténèbres, du péché et de la tentation. Elle provoque une certaine anxiété. Le psaume 3, par lequel débutent les Matines, exprime cette inquiétude de l'âme et demande à Dieu d'en être délivré: « Domine, quid multiplicati sunt qui tribulant me... » « O Dieu, que mes ennemis sont nombreux ! Quelle multitude se lève contre moi ! »

Le chrétien est alors libre pour l'adoration. Les Matines, ou Vigiles, sont avant tout une prière d'adoration. Tel est l'objet du psaume 94: « Venez, chantons avec allégresse à Dieu! Poussons des cris de joie vers le rocher de notre salut... » « Venez, prosternons-nous et humilions-nous, fléchissons le genou devant Yahvé, notre créateur! » Les strophes de psaumes sont alternées avec un invitatoire, qui change chaque jour, et donne un thème ou une "couleur" particulière de cette adoration.

Viennent ensuite douze psaumes, ni plus, ni moins. Cet usage remonte aux Pères du désert (IV^e siècle). Alors que ces derniers hésitaient sur le nombre de psaumes à réciter aux Vigiles, l'un d'entre eux eut la vision de la liturgie angélique. Après douze psaumes les anges cessèrent de chanter. Dès lors l'usage des douze psaumes des Vigiles fut établi. Cette série de psaumes est entrecoupée de lectures de l'Écriture Sainte ou des homélies des saints Pères. La nuit est en effet un temps de lecture et de méditation. Lors des grandes fêtes, à la suite des psaumes, sont ajoutés trois cantiques. Les Vigiles s'achèvent alors par l'hymne d'action de grâces, le *Te Deum*, le chant de l'évangile du jour par l'Abbé, et une antienne, commune aux Églises d'Orient et d'Occident: *Te decet laus*. « A vous la louange, à vous l'hymne, à vous la gloire, ô Dieu Père, Fils avec le Saint-Esprit, pour les siècles des siècles. Amen. »

Les Laudes.

Dans les premiers siècles, la prière des psaumes n'était pas réservée aux clercs et aux moines. Elle était la dévotion « de base » du peuple chrétien. « Les fidèles chantent les psaumes dans leurs maisons et les emportent avec eux sur les places publiques. » (S. Basile, in ps. 1). « Dans les campagnes converties au Christ, c'est ou le chant des psaumes ou le silence. De quelque côté que vous alliez, le laboureur armé de l'aiguillon

³ Luc 12,36-37

chante l'Alléluia ; le laboureur baigné de sueur se récrée en chantant des psaumes ; le vendangeur, en taillant sa vigne de son fer recourbé, fait retentir l'air de quelques fragments des poésies de David. On n'entend plus d'autres chants dans toute cette province : voilà les nouveaux chants d'amour. » (S.Jérôme, Lettre à Marcelle).

C'est pourquoi nous invitons nos frères oblats à s'unir à l'office que nous célébrons en l'église abbatiale.

L'office que nous appelons *Laudes* est appelé *Matines* dans la Règle. Le nom de *Laudes* lui vient des trois derniers psaumes qui y sont chantés et qui sont les trois derniers du psautier ; le premier s'énonce *Laudate Dominum de caelis*.

Les *Laudes* sont la prière de l'aurore, qui accompagne le lever du soleil. C'est la fin de la nuit ; la nature s'éveille à la vie. Le soleil redonne vie aux plantes et aux oiseaux. L'homme se lève pour la louange divine. Le soleil levant est le symbole du Christ : *Splendor paternæ gloriæ*. « O Splendeur de la gloire du Père, rayonnant de la même clarté, lumière de la lumière et source de lumière, jour qui illumine le jour. O Soleil de vérité, brillant de l'éternelle clarté, descendez et répandez en nos coeurs la lumière de l'Esprit-Saint. »

L'office débute par le psaume 66, qui est une invitation universelle à la louange : « Que les peuples vous louent, ô Dieu ; que tous les peuples vous louent. »

Puis vient le *Miserere*. De même que le *Iudica me* et le *Confiteor* se trouvent au début de la messe, le psaume 50 est l'expression de l'humilité et de la componction qui sont au commencement de toute prière. Il est l'acte de contrition par excellence. et on le chante en diverses occasions, par exemple pendant la procession qui suit le repas.

Suivent deux psaumes qui changent selon les jours de la semaine. Le thème général de ces psaumes est la lutte de la lumière et des ténèbres, du bien et du mal. La victoire que remporte chaque matin la lumière du soleil sur les ténèbres de la nuit est l'image de notre combat spirituel. Ces psaumes sont suivis par un cantique de l'Ancien Testament et les psaumes *Laudate*. L'objet propre de cet office est, en effet, la simple louange.

L'office des *Laudes* est conclu par le *Benedictus*, le cantique de Zacharie. Ce dernier l'a prononcé sous l'inspiration du Saint-Esprit, lors de la circoncision de saint Jean-Baptiste. Châtié par l'ange pour n'avoir pas cru à sa parole, Zacharie était muet. Il est délivré de cette peine et se lève pour rendre gloire à Dieu. L'ancien sacerdoce judaïque était muet. L'ancien culte était incapable de louer Dieu dignement. L'humanité était incapable d'une vraie louange. Le cantique de Zacharie annonce la Rédemption, le nouvel Israël, le nouveau sacerdoce qui commence son office de louange. C'est pourquoi l'Eglise s'approprie le *Benedictus* et lui donne son sens plénier : la louange de la nouvelle humanité.

Prime : « les travaux et les jours »

L'office de prime est d'institution plus tardive. A l'époque où les *Laudes* étaient jointes aux *Matines* pour constituer l'office de nuit, certains moines allaient se recoucher. Il convenait qu'il y eût une prière après le lever.

Depuis la distinction des *Laudes* et des *Matines*, la prière de Prime n'est pas celle du lever mais plutôt celle du commencement de la journée. Le soleil est déjà bien levé ; c'est la première heure. Alors la prière commence par embrasser la totalité des actions

de la journée : « Déjà l'astre du jour est levé, prions Dieu et demandons-lui que dans nos actions il nous garde aujourd'hui de tout mal. [...] Ainsi, quand le jour sera à son déclin et que le temps ramènera la nuit, restés purs par notre abstinence, nous chanterons une hymne à sa gloire. » L'oraison de conclusion tient la même intention.

Les trois psaumes de prime, en rit bénédictin (Règle c.18), sont tout simplement les premiers du psautier, du Ps. 1 au Ps. 19. Sont omis les psaumes placés en d'autres parties de l'office.

On fait ensuite mémoire des défunts. Chaque monastère a un nécrologe, c'est-à-dire une liste des moines, oblats et bienfaiteurs défunts, pour lesquels il prie quotidiennement. Puis la lecture du martyrologe annonce les fêtes du lendemain. Les prières de conclusion sont bien une préparation immédiate à la vie et aux travaux de la journée : « Dirigez les œuvres de nos mains », « daignez diriger et sanctifier, régir et gouverner en ce jour nos cœurs et nos corps, nos sens, nos discours et nos actes, selon votre loi et l'accomplissement de vos préceptes. »

Tierce, Sexte, None

Les trois offices de Tierce, Sexte et None sont très brefs : une hymne, trois psaumes très courts, un capitule, le verset et l'oraison. Les noms de ces offices viennent du nom des heures selon le comput romain : Tierce correspond à la troisième heure du jour (environ 9 h), sexte à la sixième (midi), none à la neuvième (environ 15 h)

Les trois hymnes indiquent l'orientation spirituelle propre à chaque heure. L'hymne de Tierce, *Nunc Sancte nobis Spiritus*, évoque la mission du Saint-Esprit sur l'Église. C'est en effet à cette heure qu'eut lieu l'événement de la Pentecôte (Act. 2,15). C'est pourquoi la messe conventuelle est célébrée convenablement après Tierce. Ce temps du milieu de la matinée est le plus solennel de la journée liturgique.

L'heure de Sexte correspond au moment où le soleil est à son zénith. C'est l'heure où la fatigue et les passions se font sentir davantage ; c'est l'heure du « démon de midi ». C'est pourquoi l'Église exprime ainsi sa prière : *Éteignez la flamme des discordes, écartez de nous l'ardeur des passions, donnez la santé à nos corps et la véritable paix à nos âmes*. Toutes nos intentions personnelles ne sont-elles pas ainsi magnifiquement résumées ?

None correspond à l'après-midi. L'heure s'avance vers le soir. Le soleil commence sa chute. C'est le moment d'adorer Dieu maître du temps et du mouvement de la nature : *O Dieu, force et soutien de l'univers, qui, immuable en vous-même, réglez l'ordre des temps par les successions de la lumière du jour*.

Ces trois heures de l'office accompagnent les phases successives de notre journée de manière à nous conduire à « prier sans cesse » et à faire de tout une prière.

Vêpres

Les vêpres sont le Sacrifice liturgique du soir. Elles ont lieu avant le coucher du soleil, à la fin de la journée. Elles sont une action de grâces pour l'œuvre divine qui s'y est accomplie. Jadis elles étaient jointes au lucernaire (bénédictio du cierge et de la lumière nocturne) qui ne subsiste aujourd'hui que dans la vigile pascale.

L'office comporte tout d'abord quatre psaumes, propres à chaque jour de la semaine ; ce

sont les psaumes 109 (Dixit Dominus...) à 147 (Lauda Ierusalem Dominum...), en omettant ceux qui sont déjà présents à d'autres heures de l'office, à savoir aux Laudes (117, 142, 148-150), aux Complies (133) et aux heures du jour (118-127).

Après le Capitule et le Répons, suit une hymne, qui, dans l'office férial ordinaire, se rapporte à l'un des jours de la création. Chacun de ces sept jours est mis en rapport avec une oeuvre de la re-création surnaturelle dans le Christ.

dimanche	la lumière	la vie nouvelle
lundi	l'eau	la grâce
mardi	la terre et ses fruits	les vertus de l'âme
mercredi	les astres	illumination des cœurs
jeudi	les oiseaux et les poissons	libération des âmes et séparation des méchants
vendredi	création de l'homme	l'unité dans la paix, la Rédemption
samedi		la Trinité

La prière de la Vierge est l'exemple de celle de l'Eglise. L'Eglise s'approprie le cantique de Notre-Dame et, par elle, rend grâces pour son élection.

Les Vêpres étaient jadis solennisées le dimanche dans toutes les églises. En certains villages, elles étaient anticipées l'après-midi pour permettre aux fidèles d'y participer après avoir pique-niqué sur place. L'usage commence à revivre en certaines communautés paroissiales. En l'absence d'une telle solennité, il est possible de les chanter ou de les réciter en famille, en groupe ou en privé. C'est l'office le plus important de la journée après la messe, le "sacrifice du soir", l'action de grâces de l'Eglise.

Complies

Comme leur nom l'indique, les Complies (leur nom latin est *Completorium*, ce qui complète) achèvent l'Office du jour, y mettant le point final avant l'extinction des lumières. Le terme de *Completorium*, sinon l'institution même de cet office, semble bien remonter à notre Père saint Benoît. C'est dans les monastères que le besoin est apparu d'un Office avant la nuit.

Prier avant de se livrer au sommeil est évidemment une coutume chrétienne immémoriale. Les Complies conviennent parfaitement à tous les chrétiens comme prière du soir, qu'elles soient chantées ou récitées, intégralement ou en partie, alors que les autres offices sont souvent difficiles à placer en cours de journée à cause des multiples activités. C'est ce caractère de prière ultime avant la nuit qui donne aux Complies leur note d'intimité et de simplicité. Les moines les chantent dans l'obscurité, sans allumer les lumières ; les mélodies sont simples ; les psaumes sont chantés sans antienne ; cet office prélude au grand silence, qu'on ne peut rompre que pour raison grave.

Le sommeil est comme une image de la mort. Et qui sait si le moment de notre dernier sommeil n'est pas arrivé ? Les Pères conseillent d'avoir toujours la mort devant les yeux et de considérer chaque nuit comme la dernière. La componction et l'abandon à la protection divine sont donc les notes fondamentales des Complies.

La lecture brève, par laquelle elles débutent, est en fait un substitut de la lecture des Pères qui a lieu au chapitre avant l'office proprement dit. Ce temps qui précède le coucher est en effet très convenable à la lecture spirituelle, afin que nous puissions nous endormir dans la pensée des choses divines. Vient ensuite l'examen de conscience et la confession des péchés.

Le « corps » de l'office est composé - en rit bénédictin - de trois psaumes invariables ; ce qui permet de les chanter par cœur dans l'obscurité. Cette répétition offre aussi une facilité aux laïcs qui désirent s'y associer. Les psaumes 4 et 90 expriment notre confiance et notre abandon à la protection divine. Si les Matines considèrent la nuit comme un temps de prière et d'adoration, les Complies la considèrent comme un temps de péché et d'activité des puissances des ténèbres - ce qu'elle est aussi, hélas ! Le psaume 133 est une invitation à continuer la louange divine ; la prière ne cesse pas : « Je dors mais mon cœur veille. » (Sap. 5,2)

L'hymne renouvelle l'appel à la protection divine contre le péché et notre ennemi toujours à l'affût : « hostemque nostrum comprime ». La même demande se trouve dans le capitule et l'oraison de conclusion, laquelle mentionne spécialement les anges qui sont affectés à notre garde. Une bénédiction finale achève l'office.

Y a été ajoutée depuis le XIII^e siècle une antienne à la Vierge, particulièrement en honneur dans tous les ordres religieux, qui ont chacun leurs mélodies voire leurs usages propres. Ces antiennes, dont la plus connue est le *Salve Regina*, varient selon les périodes de l'année ; elles sont comme l'« envoi » à notre mère du Ciel.

Dans les monastères, l'abbé asperge ses moines d'eau bénite, comme une ultime protection sacramentale pour la nuit.